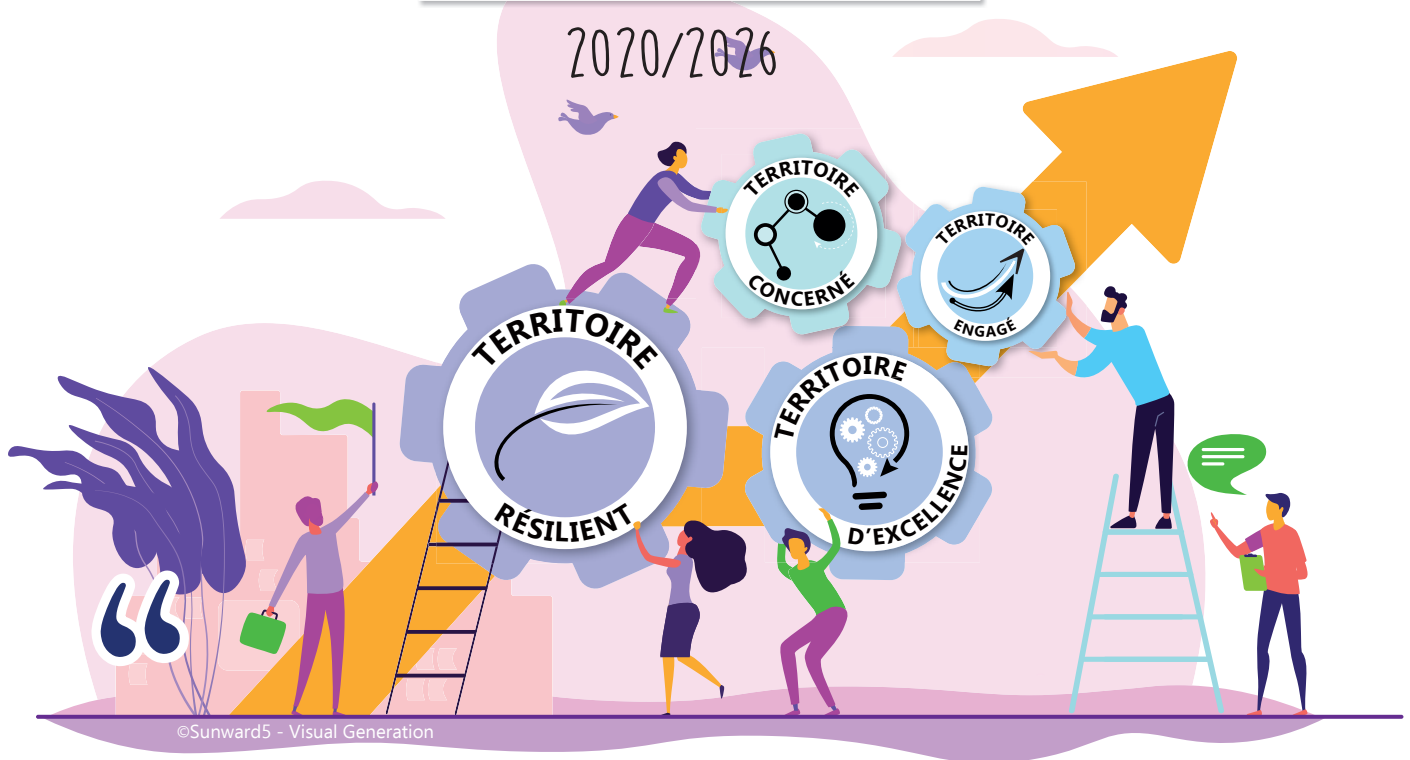


“ NOTRE TERRITOIRE
DE PROJETS ”



ÉDITO



© Studio KP

Jacques EDERN,
Président

Les six derniers mois ont été marqués par des avancées significatives dans la mise en œuvre des projets inscrits dans notre charte de territoire. Ces réalisations reflètent une ambition collective : accompagner les grandes transitions environnementale, territoriale, économique et solidaire.

Préserver notre cadre de vie tout en répondant aux défis écologiques actuels est une priorité portée par la transition environnementale. Dans le même temps, la transition territoriale nous guide pour imaginer un développement harmonieux et durable, adapté aux besoins des générations futures.

Sur le plan économique, nous poursuivons nos efforts pour renforcer l'attractivité de notre territoire et soutenir son dynamisme.

Enfin, la transition solidaire reste au cœur de nos engagements, pour faire de Haut-Léon Communauté un espace porteur de valeurs fortes.

L'année 2025 sera marquée par la concrétisation de projets structurants, fruits de notre engagement collectif et de la vision partagée qui nous unit. Vous retrouverez le détail de ces projets dans cette lettre d'information.

Ces grandes orientations ne sont pas de simples mots : elles traduisent une volonté ambitieuse et résolument tournée vers l'avenir. Elles donnent un cadre à nos actions présentes et futures, tout en affirmant notre détermination à construire un territoire équilibré et résilient, au service de tous.



TRANSITION
ENVIRONNEMENTALE

P. 02-04



TRANSITION
TERRITORIALE

P. 05-07



TRANSITION
ÉCONOMIQUE

P. 09-10



TRANSITION
SOLIDAIRE

P. 11-12

PRÉSERVER ET VALORISER LA BIODIVERSITÉ

LE JARDIN GEORGES DELASELLE CONTINUE DE SE RÉINVENTER...



Dans le cadre de son nouveau plan de gestion, le Jardin Georges Delaselle entame une nouvelle phase de son histoire avec un ambitieux programme d'aménagements et de transformation, fidèles aux principes fondateurs de son créateur. Ce projet vise à renforcer l'identité du jardin tout en répondant aux défis actuels liés à la préservation de la biodiversité et à l'adaptation climatique.

La Communauté a retenu le Bureau d'Etudes NAGA pour élaborer un plan de développement respectueux et visionnaire du Jardin. Des fiches actions sont en cours de finalisation, mettant en avant des initiatives concrètes pour valoriser davantage le site. Parmi ces actions, figurent des mesures visant à renforcer son attrait et à optimiser sa gestion durable :

- ▶ Aménagement paysager de l'entrée ;
- ▶ Création d'un bosquet Californien ;
- ▶ Développement du jardin des Steppes ;
- ▶ Ouverture visuelle de la Nécropole et création d'une clairière ;
- ▶ Création d'une liaison douce et extension de la Palmeraie ;
- ▶ Création d'un espace « Du Jardin à la Dune » ;
- ▶ Création d'une Chapelle végétale ;
- ▶ Aménagement de la Cacteraie en deux parties ;
- ▶ Création d'un Jardin NéoZélandais ;
- ▶ Aménagement du Calvaire en carrefour intime ;
- ▶ Aménagement de la signalétique depuis le débarcadère...

Après sa fermeture hivernale, le jardin rouvrira ses portes au public en avril. Bien que certaines zones ne seront pas accessibles pour permettre la mise en œuvre des aménagements prévus, le jardin sera entièrement visible. Les visiteurs pourront vivre les transformations en cours.

UN ARTISTE AU JARDIN

Pour compléter le parcours scénographique consacré à Georges Delaselle, un cycle d'exposition propose, chaque année, un regard artistique contemporain et renouvelé. En 2025, le site accueillera les œuvres de Sophie BLANC, doreuse botaniste.



PARTENAIRES FINANCIERS

Ce projet bénéficie du soutien de partenaires tels que l'État pour un montant de 584 000 €, la Fondation du Crédit Agricole qui a contribué à hauteur de 10 000€, la Fondation du Patrimoine pour un montant de 6 075 € et le Conseil départemental du Finistère à hauteur de 5000 €. Par ailleurs, plus de 67 700 € ont été recueillis dans la cadre de la campagne de mécénat avec la Fondation du Patrimoine.

Christian Louboutin a également décidé de reverser une partie du produit des ventes du BREIZCABA représentant de 80 000 €.

Enfin, lauréat du Loto du Patrimoine 2024, le Jardin Georges Delaselle bénéficiera de 130 000 € au titre de la septième édition de l'offre de jeux « Mission Patrimoine ».

PRÉSERVER ET VALORISER LA BIODIVERSITÉ



EAU ET ASSAINISSEMENT

En application de la loi « Nouvelle Organisation Territoriale de la République » de 2015, un transfert obligatoire des compétences « Eau » et « Assainissement », actuellement exercées par des syndicats ou des communes, vers la Communauté a été acté pour le 1^{er} janvier 2020, avec une possibilité de report au 1^{er} janvier 2026.

Une étude a ainsi été lancée pour analyser ce transfert de compétence, en tenant compte des modes de gestion existants : régies, contrats de prestations et Délégations de Service Public (DSP). De multiples réunions ont été organisées avec les membres du Bureau et membres du Comité de Pilotage chargés du suivi de ce dossier.

Depuis, le Sénat a adopté une proposition de loi visant à assouplir ce transfert et l'Assemblée Nationale a été saisie en procédure accélérée. Néanmoins, la décision a été prise de finaliser l'étude et de solliciter les communes sur le transfert des compétences « Eau » et « Assainissement » au 1^{er} janvier 2026.

Le Conseil Municipal de chaque commune membre doit se prononcer sur ces modifications statutaires dans un délai de trois mois à compter de la notification au Maire de la commune de la délibération de l'organe délibérant de la Communauté du 18 décembre 2024.

SYSTÈMES D'ENDIGUEMENT

Notre territoire compte quatre systèmes d'endiguement qui protègent une population de 1 306 personnes et couvrent une surface totale de 253 hectares.

Au titre de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), Haut-Léon Communauté est dorénavant responsable de la surveillance de ces digues. Cette mission repose sur un « Document d'organisation » établi par le Bureau d'études EGIS qui détaille les obligations et procédures à respecter.

Pour assurer une gestion efficace, les communes continuent à surveiller les digues situées sur leur territoire. Cette organisation permet d'éviter un transfert de charges.

Le programme de surveillance est un document obligatoire qui engage la responsabilité des collectivités en charge des ouvrages. Afin de garantir une gestion optimale, la Communauté prend en charge la formation pour les intervenants impliqués. Elle a pour objectif d'assurer une maîtrise des bonnes pratiques et des exigences liées à la surveillance des digues.

EAUX DE BAINNADE

Haut-Léon Communauté poursuit son engagement en faveur de la qualité des eaux de baignade avec l'installation de 22 panneaux informatifs sur les plages du territoire. Ce projet s'inscrit dans un plan d'actions visant à renforcer la surveillance et à sensibiliser le public.

Ces panneaux permettent de diffuser des informations essentielles sur la qualité des eaux, mais également sur la richesse naturelle et patrimoniale de nos côtes. Le long du GR34, chemin de randonnée emblématique, les panneaux jouent un rôle pédagogique en sensibilisant baigneurs, randonneurs et autres visiteurs à la préservation de notre littoral.

Ce dispositif s'intègre au programme national « France vue sur mer – Sentier du littoral », financé à 80 % par le Cerema et à 20 % par Haut-Léon Communauté, pour un coût total de 62 000 € HT.



TENDRE VERS UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE



MISE AUX NORMES DE LA DÉCHETTERIE À L'ÎLE DE BATZ

La déchetterie située à l'Île de Batz fait peau neuve grâce à un programme de réhabilitation qui vise à répondre à des objectifs en matière de sécurité, de gestion environnementale et d'amélioration des conditions de travail.

Pour garantir la sécurité des usagers, des garde-corps sont installés sur les plateformes de dépôt. En parallèle, le site bénéficie de nouvelles clôtures et de portails pour limiter les intrusions et protéger les installations.

Des caissons de stockage pour produits dangereux sont également prévus. De plus, un carport est aménagé pour le stationnement de la Benne à Ordures Ménagères.

Un volet essentiel des travaux concerne la gestion des eaux pluviales et des eaux d'extinction d'incendie. Un bassin est conçu pour collecter et traiter ces eaux, prévenant tout risque de pollution et respectant les exigences environnementales.

ÉCRIRE ENSEMBLE NOTRE TERRITOIRE

VIVIERS

Les viviers « Beganton » situés à Muguérec – Sibiril, en vente pour un projet immobilier, a été préempté par Haut-Léon Communauté en raison de son fort potentiel économique.

Doté d'infrastructures de pompage en eau de mer, rares en Finistère et en Bretagne, et compatibles avec de nombreux domaines d'activité, de la recherche à la culture d'algues ou sa transformation, ce site constitue une opportunité stratégique pour encourager le dynamisme économique local.

Un Appel à Manifestation d'Intérêt sera lancé pour la cession de cet équipement.

ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

L'Aire d'Accueil des Gens du Voyage située dans la zone d'activité de Kerrannou à Saint-Pol-de-Léon dispose désormais d'un nouveau lieu commun, permettant aux résidents de se retrouver dans un cadre convivial. D'une superficie de plus de 30 m², cet espace a été conçu pour offrir un lieu de rencontre et de partage. Isolée et chauffée, la salle est équipée d'un coin kitchenette, permettant aux résidents de se réunir en famille ou entre amis et d'organiser des animations ou des temps d'information.

Aménagée en grande partie par le service communautaire « patrimoine immobilier », avec l'appui des artisans de l'aire, cette salle a été réalisée dans le respect d'un budget optimisé, garantissant ainsi un espace fonctionnel et adapté aux besoins des résidents.



ÉCRIRE ENSEMBLE NOTRE TERRITOIRE

VILLAGE D'ENTREPRISE DE LA GARE À SAINT-POL-DE-LÉON

Une nouvelle ère s'ouvre pour le quartier de la gare à Saint-Pol-de-Léon avec la concession d'aménagement du « Village d'Entreprises de la Gare » qui vise à répondre aux besoins des TPE et PME souhaitant s'implanter à proximité du centre-ville. Ce programme, confié à la SemBreizh, s'inscrit dans une dynamique de revitalisation territoriale et permettra d'accueillir 14 entreprises sur un espace de 6 000 m², générant ainsi entre 20 et 30 nouveaux emplois.



Ty Malwin-façades Noues © SemBreizh.jpg



Une approche innovante et responsable

L'aménagement du « Village d'Entreprises de la Gare » repose sur plusieurs axes structurants :

- Rythme de façades animé et évolutif pour offrir une diversité visuelle et fonctionnelle ;
- Espaces publics repensés ;
- Gestion durable des eaux pluviales, conception architecturale sobre et toiture solaire pour réduire la dépendance énergétique.

Le coût de l'opération est de 8,2 M€ avec une participation d'équilibre de Haut-Léon Communauté de 214 230 €, hors apport en nature des terrains, et une subvention de la Ville de Saint-Pol-de Léon à hauteur de 91 455 €.

Une concertation au cœur du projet

Pour assurer une adhésion locale et une implication citoyenne, plusieurs actions de communication et de concertation sont prévues :

- Création d'une identité visuelle dédiée au projet ;
- Rencontres publiques : réunions d'information le 21 janvier et ateliers participatifs ;
- Outils numériques : site internet participatif, questionnaires en ligne et réalité augmentée...

CALENDRIER DU PROJET

Semestre 2 2025

Déconstruction hangar existant
Études de conception

Semestre 2 2026

Travaux
d'aménagements

2028

Fin des travaux

Semestre 1 2025

Choix maîtrises d'œuvre
Études de conception

Semestre 1 2026

Autorisations
administratives
Précom village

2027

Travaux
village entreprises

S'ENGAGER DANS LES MOBILITÉS



© Alexandre Lamoureux

COMPÉTENCE « AUTORITÉ ORGANISATRICE DES MOBILITÉS »

La collectivité poursuit son engagement en faveur des mobilités douces et durables avec plusieurs initiatives majeures.

ITINÉRAIRES CYCLABLES

Un maître d'œuvre a été retenu pour concrétiser les premières liaisons cyclables intercommunales :

- ▶ **Santec – Saint Pol de Léon**
Montant estimé à 1 106 736 €
subvention sollicitée auprès du Département
- ▶ **Mespaul - Plouénan**
Montant des travaux évalués à 137 000 €
subvention sollicitée auprès du Département à hauteur de 80%
- ▶ **Plouescat - Tréfléz**
Montant des travaux évalués à 317 000 €
subvention sollicitée auprès du Département à hauteur de 80%

Ce programme s'inscrit dans un plan d'aménagement d'itinéraires cyclables, visant à encourager la pratique du vélo sur l'ensemble du territoire pour les déplacements quotidiens et touristiques.

EURO VÉLO 4

La convention « Euro-Vélo 4 » a été renouvelée dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'actions concerté pluriannuel 2024-2025. « L'Euro-Vélo 4 » relie Roscoff à Kiev en passant par Dunkerque et assure un maillage structurant sur un axe est-ouest. La portion finistérienne de 70 km, point de départ en France de cette aventure maritime, réserve à ces usagers de magnifiques points de vue sur la Baie de Morlaix et la Manche.

PLAN D' ACTIONS EN FAVEUR DES MOBILITÉS DOUCES

Les actions communautaires se poursuivent dans le cadre du plan d'actions mobilités douces. Celles envisagées en 2025 sont les suivantes :

- ▶ Animations mensuelles ;
- ▶ Acquisition de box vélos sécurisés ;
- ▶ Service de location de vélos à assistance électrique et d'un vélo cargo pour les habitants ;
- ▶ Développement du vélo tourisme ;
- ▶ Financement de la Mission Locale Pays de Morlaix pour la mission « Conduite supervisée ».

ADHÉSION AU SYNDICAT MIXTE « BRETAGNE MOBILITÉS »

Haut-Léon Communauté prévoit de rejoindre le futur syndicat mixte « Bretagne Mobilités » qui vise à coordonner les politiques « Mobilités ».

À l'échelle locale, il aura pour missions essentielles de :

- ▶ Coordonner et développer les mobilités durables ;
- ▶ Animer des feuilles de route en partenariat avec les acteurs existants ;
- ▶ Développer et financer des solutions opérationnelles ;
- ▶ Soutenir des projets spécifiques.

Cette adhésion reste conditionnée à l'accord des communes membres (en cours de délibération).

VALORISER LE LÉON'ART DE VIVRE

ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ

Créée en 2021, la Maison des Familles de Haut-Léon Communauté accompagne les parents en proposant des réponses adaptées à leurs besoins en termes de Parentalité. Avec le nouveau plan d'actions 2024-2026, elle poursuit ses engagements : accompagner les familles dans leur parentalité, favoriser l'accès des familles à des animations en lien avec leur parentalité, favoriser la mixité sociale, contribuer au réseau d'acteurs locaux.



SEMAINES DE LA PETITE ENFANCE

Les Semaines de la Petite Enfance reviennent cette année avec un programme riche en découvertes pour les tout-petits, leurs parents et les professionnels de la Petite Enfance.

Du 15 mars au 1^{er} avril 2025, les enfants de moins de 6 ans auront l'occasion de plonger dans l'univers des sons et des rythmes à travers des spectacles et des ateliers créatifs.

Le programme détaillé sera bientôt disponible sur www.hautleoncommunaute.bzh

JEUNESSE

Dans le cadre de sa politique jeunesse, Haut-Léon Communauté met en œuvre des dispositifs d'accompagnement destinés aux jeunes du territoire âgés de 16 ans et plus. Ces initiatives visent à favoriser leur montée en compétences, à renforcer leur autonomie et à encourager leur engagement dans la vie locale. En ciblant des secteurs clés tels que l'animation, la surveillance aquatique et les activités nautiques, la collectivité répond aux besoins du territoire tout en ouvrant des opportunités professionnelles aux jeunes.

HLC reconduit ainsi en 2025 ses dispositifs de formation. Deux sessions BAFA se tiendront du 5 au 12 avril à la MFR de Plounevez-Lochrist : la formation générale et l'approfondissement « Surveillant de Baignade ».

Par ailleurs, un nouveau dispositif d'aide financière, pouvant aller jusqu'à 200 €, est créé pour encourager les parcours en lien avec des projets personnels, scolaires ou professionnels. Cette mesure s'adresse aux jeunes de 16 à 21 ans et s'applique aux formations BAFA/BAFD, BNSSA (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique) ou monitorat nautique.





AFFIRMER LA DESTINATION TOURISTIQUE



METTRE EN VALEUR LE POTENTIEL TOURISTIQUE

Face aux évolutions des attentes des touristes et des besoins locaux, des travaux ont récemment été réalisés sur les Offices de Tourisme de Plouescat, Roscoff et Île de Batz. La modernisation et le réaménagement du site de Saint-Pol-de-Léon sont à présent à l'étude. Cette opération entre dans une réflexion globale sur le développement du tourisme et prend en compte les besoins et aspirations des différentes parties prenantes.

Inspiré par des visites de structures et enrichi par une étude prospective sur « Les Offices de Tourisme de Demain », le projet vise à offrir un espace répondant à la fois aux visiteurs, habitants, professionnels et travailleurs du territoire dans le domaine du « Tourisme et Loisirs ».

L'étude intègre également les éléments d'un projet parallèle : la création d'un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine. Les outils numériques, un espace d'exposition permanente et des espaces immersifs constituent autant de pistes pour renforcer l'attractivité du futur bureau d'accueil.

L'amélioration des conditions de travail des agents est également au cœur des priorités, avec la création d'espaces fonctionnels : bureaux, salle de réunion, espace pause et sanitaires, le tout dans un environnement isolé phoniquement.

Enfin, l'idée d'un « Tiers-lieu » ou d'un « Espace Coworking » est envisagée, sous réserve d'une étude des besoins et de la disponibilité de nouvelles surfaces foncières.

Un nouveau support de visite verra le jour durant la saison 2025 pour enrichir l'expérience des visiteurs. Il s'agira d'un document de la collection « Parcours » des Villes et Pays d'Art et d'Histoire. Il permettra de mieux découvrir et apprécier les richesses patrimoniales de l'Île de Batz.

Le Pays d'Art et d'Histoire prend en charge la coordination de la conception des contenus, en collaboration avec GladEnez, partenaire majeur.

DYNAMISER L'ÉCONOMIE DU TERRITOIRE

CESSIONS IMMOBILIÈRES

Haut-Léon Communauté a initié une cession de gré à gré pour un bâtiment d'entreprise situé rue des Carmes à Saint-Pol-de-Léon. Afin d'assurer la transparence du processus, une consultation a été lancée sous forme d'Avis d'Appel Public à Manifestation d'Intérêt. Après analyse des propositions reçues, le Conseil Communautaire a décidé de céder ce bien à l'entreprise LE DAUPHIN, dont les locaux sont contigus, pour un montant de 315 000 € TTC.

Le Bâtiment de Kerscao à Plounévez-Lochrist, servant précédemment de centre de tri de cartons dont la prestation a été externalisée, a été cédé à la SCI KERGOSTANG pour un projet de stockage de matériels, pour un montant de 250 000 € (hors honoraires).

Ces cessions s'inscrivent dans une volonté de gestion financière optimale, permettant notamment de financer d'autres projets et d'améliorer la gestion immobilière et le fonctionnement des services communautaires. L'opération vise ainsi un intérêt général, tout en favorisant la bonne gestion des finances publiques.

DYNAMISER L'ÉCONOMIE DU TERRITOIRE

ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

EXTENSION DE LA ZONE D'ACTIVITÉS DE KERRANNOU À SAINT-POL-DE-LÉON LA PHASE 3 SE CONCRÉTISE

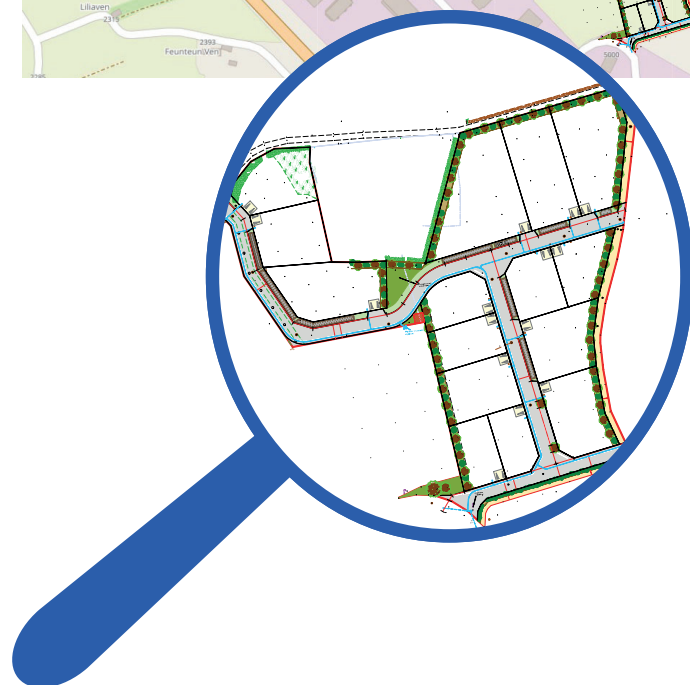
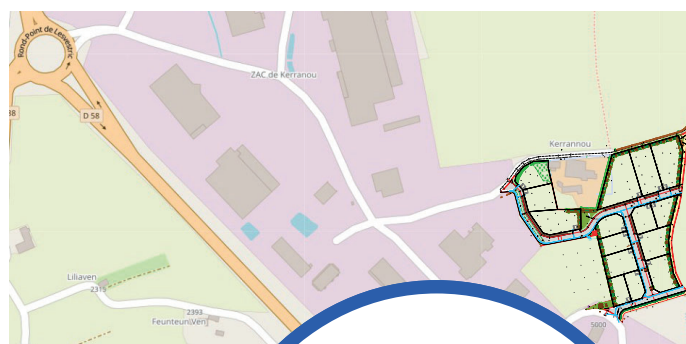
Haut-Léon Communauté a lancé un projet d'extension de la Zone d'Activités. S'étendant sur une superficie de 18 857m², cette nouvelle extension permettra la création de 14 lots à la vente, allant de 561 à 2 012 m².

Les travaux d'aménagement, incluant la voirie, les réseaux et la gestion des eaux pluviales, débuteront en septembre 2025 pour une durée estimée à six mois. La réception provisoire des travaux est prévue pour février 2026. Le calendrier du projet prévoit une phase d'étude en janvier et février 2025, suivie de l'élaboration du dossier de consultation des entreprises (DCE) en mars et la consultation des entreprises en avril.

Le coût de cette opération est estimé à 1 257 700 €. Ce projet a pour objectif de répondre à la demande en foncier économique et renforcer l'attractivité économique du territoire.

ZONE DE KERLAUDY À PLOUÉNAN

Le « Garage de La Rocade », déjà installée sur la Zone d'Activités, a fait l'acquisition d'une parcelle de 3 367 m² pour un montant de 101 010 € HT afin d'y créer un atelier de carrosserie Surface.



Initié en partenariat avec COPILOTE et divers intervenants, ce programme vise à accompagner les entrepreneurs et à renforcer les échanges entre acteurs économiques locaux. 50 participants ont pris part aux 11 ateliers proposés jusqu'à présent.

MIDIS DE L'ENTREPRISE

Depuis leur lancement en juin 2023, les « Midis de l'entreprise » se sont imposés comme des rendez-vous mensuels proposés aux créateurs et repreneurs d'entreprises, commerçants et artisans du territoire. Gratuits et conviviaux, ces ateliers organisés sur le créneau de 12 h 15 à 13 h 45, répondent à des besoins concrets des chefs d'entreprise tout en favorisant le dialogue et le réseau. Haut-Léon Communauté reconduit l'opération en 2025 :

- ▶ 6 février : CHATGPT / IA
- ▶ 18 mars : Tableaux de bord, établir un prévisionnel
- ▶ 17 avril : Cybersécurité
- ▶ 15 mai : Positionner sa politique tarifaire
- ▶ 17 juin : L'optimisation des statuts et la prévoyance du dirigeant
- ▶ 25 septembre : Les outils collaboratifs (Teams, Office 365, Google)
- ▶ 14 octobre : Prospection commerciale
- ▶ 18 novembre : La communication, visuelle et numérique
- ▶ 11 décembre : La gestion du temps et du stress

RENDRE LISIBLE HAUT-LÉON COMMUNAUTÉ



CRÉER UNE COLLECTIVITÉ CONCERNÉE

AMÉNAGEMENT DE LOCAUX

Plusieurs améliorations ont été réalisées pour optimiser les conditions de travail.

Sur le site des Carmes à Saint-Pol-de-Léon :

- ▶ Les services Finances et Communication ont été regroupés dans des locaux réaménagés à cet effet ;
- ▶ La salle de réunion n°4 « Oasis » a été repensée grâce à un travail collaboratif des utilisateurs.

A France services à Cléder :

- ▶ Les agents bénéficient désormais d'un accès au jardin pour leurs pauses méridiennes et un espace pause-cuisine est en cours d'aménagement ;
- ▶ Au deuxième étage, des travaux seront réalisés pour accueillir de nouveaux collaborateurs.

Dans le Multi-Accueil situé à Plounévez-Lochrist, le système de chauffage a été remplacé, la toiture terrasse rénovée, et des luminaires et dalles de faux plafond ont été modernisés, garantissant un environnement fonctionnel et agréable.

Enfin, un maître d'œuvre a été mandaté pour la réfection des huisseries de l'**Office de Tourisme de Saint-Pol-de-Léon**.

MOMENTS DE CONVIVIALITÉ

Plus de 200 agents œuvrent quotidiennement pour le service public. En remerciement et reconnaissance de cet engagement, l'année est ponctuée de différents moments où tous se rassemblent : soirée convivialité à la rentrée, réunissant agents et élus dont l'objectif est l'interconnaissance, l'arbre de Noël des enfants des agents et la cérémonie des vœux.

PRÉVOYANCE

Suite au renouvellement du Contrat Collectif Prévoyance complémentaire, la hausse induite des cotisations salariales a amené l'augmentation de la participation communautaire mensuelle de 20 à 25€ par agent adhérent.

SPORT - SANTÉ

Dans le cadre de la démarche communautaire sport santé, les agents de Haut-Léon Communauté peuvent bénéficier du partenariat avec l'association organisant La Saint-Pol / Morlaix. En 2024, 6 agents ont porté les couleurs de la collectivité et bénéficié d'une gratuité pour leur inscription sur le 10 km ou 22 km.

SCHÉMA DE MUTUALISATION 2025

Après plusieurs mois de concertation entre élus, agents communaux et communautaires, un nouveau schéma de mutualisation a vu le jour. Il prévoit :

- ▶ Le maintien des mutualisations existantes ;
- ▶ Des clés de répartition révisées induisant une augmentation des participations communales ;
- ▶ La poursuite de la réflexion sur la mutualisation des Systèmes Informatisés.

GARANTIR UNE SOLIDARITÉ TERRITORIALE

ASSURER LA PROXIMITÉ DES SERVICES

UNE ANTENNE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE À PLOUESCAT

Haut-Léon Communauté a décidé de transférer son antenne de l'École de Musique et de Danse de Cléder à Plouescat. Le site principal demeure à Saint-Pol-de-Léon. Cet équipement culturel, d'intérêt collectif, sur un terrain communal permettra une proximité et une synergie avec :

- ▶ La Médiathèque ;
- ▶ La salle de spectacle ;
- ▶ Le cinéma ;
- ▶ Les établissements scolaires...



Le bureau d'architecture LAAB, maître d'œuvre de l'opération, est mandaté pour la réalisation de ce projet structurant qui devrait être achevé pour avril-mai 2026.

Le bâtiment, d'environ 350 m², comportera des salles de cours individuels, une salle de danse, un studio de répétition accessible aux musiciens amateurs...

Ce projet représente une étape importante pour l'École de Musique et de Danse communautaire qui souhaite poursuivre son engagement pour l'éducation artistique et la culture sur l'ensemble du territoire de Haut-Léon Communauté.

L'École de Musique et de Danse plonge dans l'univers de Broadway

Vendredi 14 mars 2025, les professeurs montent sur la scène du TST à Saint-Pol-de-Léon pour un spectacle exceptionnel.

À travers une comédie musicale inspirée des plus grands succès de Broadway, ils feront vibrer le public avec des performances mêlant chant, danse et musique live.

FRANCE SERVICES

Après une première labellisation pour la France services Saint-Pol-de-Léon, le site de Cléder vient également d'obtenir le label.

Cette distinction valorise les efforts déployés pour offrir un service public de proximité, accessible et efficace.

Ce label récompense également l'engagement des équipes qui, au quotidien, accompagnent les usagers dans leurs démarches administratives : aides sociales, emploi, santé, retraite ou encore services numériques.



CENTRE INCENDIE SECOURS DE SAINT-POL-DE-LÉON

Le Centre d'Incendie et de Secours de Saint-Pol-de-Léon, propriété de la Communauté, est mis à disposition du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Finistère. Un important programme de réhabilitation du bâtiment est envisagé pour un montant total estimatif de 3 000 000 €.

De premiers travaux prioritaires seront réalisés, notamment la réfection complète de la toiture.

DÉPLOYER UNE EXPERTISE AU SERVICE DU TERRITOIRE

LECTURE PUBLIQUE



« AU CREUX DES MOTS », ÉDITION 2025

Fort du succès de l'édition 2024, le réseau des médiathèques lance la deuxième édition de son prix littéraire "Au creux des mots", une initiative destinée à rapprocher auteurs et lecteurs autour de la découverte littéraire.

La formule reste inchangée : cinq romans, sélectionnés par les bibliothécaires parmi les sorties de la rentrée littéraire de septembre 2024, seront dévoilés lors des Nuits de la lecture, le 24 janvier 2025. De janvier à mai, les participants auront cinq mois pour lire et voter pour leur œuvre favorite.

Pour enrichir l'expérience, cinq rencontres avec les auteurs sont prévues sur le réseau, permettant aux lecteurs de conforter ou, peut-être, de revoir leur choix. Le lauréat sera annoncé le 27 juin, lors d'un moment d'échange convivial entre lecteurs.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site : www.mediatheques.hlc.bzh.

PARTICIPATION AU « PRIX FACILE À LIRE BRETAGNE », JANVIER À JUIN 2025

Dans une volonté de favoriser l'accessibilité des collections, les médiathèques du réseau participent au Prix FAL 2025 et organisent des ateliers visant à rapprocher des publics dits éloignés des livres et de la lecture.

Tous les ouvrages de la sélection 2025 sont à découvrir dès fin janvier 2025 dans les médiathèques du réseau et sur le site www.mediatheques.hlc.bzh

« AU CŒUR DE LA FORÊT »

Le réseau des médiathèques et ses partenaires préparent un programme d'animations, de rencontres, d'expositions et d'ateliers sur la thématique du végétal du 21 février au 28 juin 2025.

Programme complet à retrouver bientôt sur le site www.mediatheques.hlc.bzh

